



TOURNOI NATIONAL DE BOURGOGNE

29 et 30 avril 2017

Gymnase Jean-Marc BOIVIN

12ème édition des 24 HEURES de DIJON TENNIS DE TABLE

TOURNOI HOMOLOGUE SOUS LE N°

/ 2016 PAR LA FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS DE TABLE

RÈGLEMENT

AAAAAAAAAAAAAAAAAAAA

AAAAAAAAAAAAAAAAAAAA

Article 1 - Principes généraux du tournoi :

- Il s'agit d'un tournoi regroupant 40 équipes de 2 ou 3 joueurs d'un même club ou de clubs différents.
- Une équipe inscrite ne peut pas être modifiée lors du tournoi (une équipe de 2 ne peut pas intégrer un 3ème joueur s'il n'est pas inscrit).
- C'est un tournoi national par handicap, réservé aux licenciés à partir de juniors (cadets acceptés), mais tous les mineurs doivent avoir une autorisation parentale (si un licencié J3 est majeur le jour du tournoi, il en est dispensé et dans ce cas, il est nécessaire de connaître sa date de naissance).
- Si une équipe est exclusivement composée de joueurs mineurs, une personne majeure nommée devra s'engager à l'accompagner et être présente tout au long de la compétition.
- Le coût d'inscription s'élève à 75 euros par équipe (à 2 ou 3 joueurs).
- Les joueurs doivent se présenter en possession de leur licence "compétition" ou accompagnée du certificat médical et d'une pièce d'identité.
- Une tenue sportive réglementaire est exigée.
- Les balles sont fournies par les joueurs.
- Les résultats ne sont pas pris en compte pour le classement particulier des joueurs.

Article 2 - Pointage :

- Le pointage des équipes s'effectuera à partir de 09 heures 30 et jusqu'à 10 heures 15.
- Le classement des équipes se fera en ordre décroissant par l'addition des points des 2 plus forts joueurs de l'équipe, le départage éventuel tiendra compte des points du 3ème joueur ou la date d'inscription pour des équipes de 2 joueurs.
- Le tirage au sort des 9 premiers tours aura lieu sur place dès 10 heures en présence du JA et des joueurs qui le désireront.
- La compétition débutera à 11 heures précises.

Article 3 - Déroulement des rencontres :

- Le tournoi se compose de 12 tours de 2 heures chacun. Toutes les équipes participent aux 12 tours afin de réaliser un classement intégral.
 - Les 9 premiers tours sont tirés au sort. Les 8 équipes les mieux classées (addition des points des 2 plus forts joueurs de l'équipe) ne pourront pas se jouer entre elles lors de ces 9 premiers tours.
 - Dans une équipe de 3, le joueur ne jouant pas un tour doit obligatoirement jouer le tour suivant. Le double ne compte pas dans la rotation du joueur.
 - Les parties se disputent aux meilleures des 3 manches. Les manches sont disputées en 21 points (2 points d'écart), en changeant de serveur tous les 2 services. Dans le cas d'une belle, la rotation des 2 équipes a lieu dès qu'une équipe atteint 10 points. Si le handicap est supérieur à 10 points, il n'y a pas de rotation.
 - Chaque joueur a droit à un temps mort par partie (pas de temps mort lors des 5 dernières minutes de chaque tour).
 - Tous les tours se déroulent sur 2 heures : chaque tour se compose de 4 simples et d'un double, soit au total 5 parties (le double se situe au milieu de la rencontre, à la 3ème partie).
 - Toutes les équipes doivent avoir commencé les parties dans les 5 minutes après le lancement du tour ou après la fin de la partie précédente.
 - Il est important de commencer le tour à l'heure prévue car chaque tour s'arrêtera au bout de 2 heures (le JA préviendra 5 minutes avant l'arrêt).
 - Les parties non commencées 5 minutes avant la fin du tour ne seront pas comptées.
 - A l'appel du JA, en cas d'égalité (2 à 2 et 5ème partie non débutée), les joueurs concernés disputent le 1er et seul set de cette partie, le gagnant remporte la partie et la rencontre. A l'issue des 2 heures pour une partie non terminée, le joueur menant au score (aux manches ou aux points) remporte cette partie.
 - On effectue un classement après le neuvième tour qui détermine des poules de 8 équipes (A : 1 à 8, B : 9 à 16, C : 17 à 24, D : 25 à 32 et E : 33 à 40).
 - Pour constituer le tableau des 1/4 de finale de chaque poule, l'équipe terminant 1ère aux points rencontre la 8ème, la 2ème rencontre la 7ème, etc. En cas d'égalité pour définir le placement dans l'une ou l'autre tranche, on prend en compte le goal-average particulier s'il existe, puis l'avantage du plus grand nombre de rencontres gagnées 5-0, puis celles gagnées 4-1 et ainsi de suite.
- Dans chaque poule, les 1/4 de finale détermineront les 1/2 finales et les finales respectives (des gagnants et des perdants).
- Un carnet de 12 feuillets est mis à disposition de chaque équipe afin que chaque capitaine remette au JA 40 minutes avant le début de chaque tour, la composition de son équipe pour le tour suivant (joueur A, joueur B et double incluant ou non l'éventuel 3ème joueur).
 - tenir compte du n° de l'équipe (exemple : équipe n° 5 contre équipe n° 38) : l'équipe n° 5 joue A, B, le double, A et B;
l'équipe n° 38 joue A, B, le double, B et A.

• Points des parties :

5 parties gagnées :	10 points	
4 parties gagnées :	08 points	
3 parties gagnées :	07 points	Forfait : - 15 points
2 parties gagnées :	04 points	
1 partie gagnée :	03 points	
0 partie gagnée :	01 point	

*Bonus de 02 points
attribué pour les équipes
victorieuses lors des
tours 8 et 9.*

- Un classement est affiché à la fin de chaque tour avec le nombre de points de chaque équipe.
- Une pause de 30 minutes est prévue à la fin du neuvième tour (45 minutes pour les 8 équipes postulant à la 1ère place).
- Les 1/2 et la finale des places 1-2 et 3-4 seront décalées de 30 minutes.
- Les 1/4, 1/2 et finales des 8 premiers se joueront sans limite de temps.
- Dans tous les autres tableaux, si les 2 équipes sont d'accord, les rencontres s'arrêtent au score acquis mais dans la limite des 2 heures.

Article 4 - Abandon ou blessure :

Si une équipe doit abandonner dans les 9 premiers tours, les parties déjà jouées seront annulées et considérées comme gagnées 5-0 par les équipes rencontrées. Il est expressément demandé à l'ensemble des équipes de faire l'effort d'achever le tournoi (**équité et sportivité justifiées par l'engagement payant au tournoi**). Si un joueur d'une équipe de 3 abandonne, l'équipe peut continuer à 2. Dans une équipe de 2, le joueur restant peut continuer mais sans espoir de victoire.

Article 5 - Lieu :

• Gymnase Jean Marc Boivin (rue de la Côte d'Or, DIJON) avec une zone de 20 tables, des gradins, des vestiaires, un espace restauration et une salle de repos.

Article 6 - Dotation :

• Plus de 3000 euros de dotation sont prévus pour récompenser les joueurs.

• Dotation par équipes :	Poule A	1 ^{ère} : 800 euros	2 ^{ème} : 400 euros	3 ^{ème} : 200 euros	4 ^{ème} : 150 euros
		5 ^{ème} : 120 euros	6 ^{ème} : 110 euros	7 ^{ème} : 100 euros	8 ^{ème} : 90 euros
	Poule B	1 ^{ère} : 90 euros	2 ^{ème} : 60 euros	3 ^{ème} : lot	
	Poule C	1 ^{ère} : 50 euros	2 ^{ème} : 30 euros	3 ^{ème} : lot	
	Poule D	1 ^{ère} : lot	2 ^{ème} : lot	3 ^{ème} : lot	
	Poule E	1 ^{ère} : lot	2 ^{ème} : lot	3 ^{ème} : lot	

1^{ère} équipe féminine : 100 euros (l'équipe doit être entièrement féminine), lot aux 2^{ème} et 3^{ème} équipes.

1^{ère} équipe mixte : lot.

• Dotation individuelle : 1^{er} au classement individuel (rapport entre nombre de parties gagnées / nombre de parties jouées) : 100 euros
2^{ème} : 50 euros / 3^{ème} : lot (montants immuables et tranchés par l'organisation en cas d'égalité).

• Les 3 meilleurs doubles seront primés par des lots.

Si un joueur mineur est récompensé par une prime, le chèque sera établi à l'ordre de la personne majeure nommée responsable de ce joueur.

Chaque joueur terminant le tournoi sera récompensé.

La dotation d'un match primé ne sera accordée que si la rencontre se déroule effectivement et selon les critères de l'article 3.

Article 7 - Le handicap :

• Le handicap maximum est de 18 points (détails complets sur tableau joint).

• Pour les doubles, on fait la moyenne des 2 classements en arrondissant au classement supérieur.

Article 8 - Arbitrage :

• Un programme informatique est mis en place pour le déroulement de cette compétition.

• Le juge arbitre du tournoi est Mr Sylvain PERRIN (JA3).

• Chaque table dispose d'un marqueur. Les joueurs sont tenus d'assurer l'arbitrage.

• Tout comportement anti-sportif (jet de raquette, coup sur la table ou les séparations, crachats, cris intempestifs et répétés, insultes, ...) sera sanctionné d'un avertissement. Les avertissements seront comptabilisés et cumulés tout au long de la compétition.

• Ordre des sanctions : avertissement (carton jaune), partie de pénalité (2^{ème} carton jaune = rouge), exclusion de la compétition.

• Si un joueur d'une équipe de 3 est exclu, l'équipe peut continuer à 2. Dans une équipe de 2, le joueur restant peut continuer mais sans espoir de victoire.

• En règle générale et pour la bonne tenue de ce tournoi, être courtois et fair-play est fortement recommandé !!!!

Article 9 - Divers :

- Le club décline toute responsabilité en cas de vol ou de pertes.
 - Des vestiaires (séparés pour femmes et hommes) équipés de douches seront à votre disposition tout au long du tournoi.
 - Tous les collages sont strictement interdits dans la salle (espace extérieur couvert réservé à cet effet).
 - Les bouteilles en verre sont interdites dans l'enceinte de la salle.
 - L'abus d'alcool sera sanctionné par l'organisation et ceci pourra aller jusqu'à l'exclusion du tournoi pour le joueur et du gymnase pour les spectateurs.
 - L'organisation se réserve le droit d'annuler le tournoi ou de modifier la dotation en cas d'inscriptions insuffisantes.
 - Un système de navette entre la gare et le gymnase peut être mis en place pour les joueurs en faisant la demande lors de l'inscription.
 - Les équipes ne sont enregistrées qu'après réception du bulletin correctement rempli, signé, daté et accompagné du chèque et des documents correspondants.
 - Une inscription peut se faire par mail (dijontennisdetable@hotmail.com) ou téléphone (06 76 19 39 56) mais devra être confirmée sous 8 jours maximum.
 - Une liste d'attente sera constituée dès les 40 premières équipes inscrites (dans l'ordre d'arrivée du courrier).
 - Pour plus de convivialité, les équipes prendront un pseudonyme respectueux (l'organisation se réserve le droit de demander un changement de nom).
 - Un mail de confirmation sera envoyé au contact de chaque équipe dès réception du dossier complet (inscrire le mail de contact sur la fiche d'inscription).
 - Les inscriptions seront closes le vendredi 28 avril 18 heures dernier délai. Toutes les inscriptions doivent nous être parvenues avant cette date avec un chèque libellé à l'ordre de : DIJON TENNIS DE TABLE.
 - Lors de l'inscription, les équipes ont la possibilité de réserver des menus à 8 € (prix avantageux), comprenant deux plats chauds + deux boissons non alcoolisées + un dessert maison + un café (tableau des consommations et des tarifs joint en annexe).
Des cartes (nombre équivalent au nombre de menus retenus) seront remises à l'arrivée, elles seront à conserver précieusement et devront être présentées à la buvette à chaque fois qu'un joueur de l'équipe ira consommer.
 - Un forum sera ouvert sur TT.com et sera suivi régulièrement.
 - Le club remboursera la moitié du coût d'inscription pour un désistement prévenu plus de 48 heures avant le vendredi 28 avril (en cas de désistement, téléphonez au 06 76 19 39 56). Aucun remboursement ne sera effectué au delà de cette date.
 - L'inscription au tournoi implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.
 - Tout litige survenant pendant le tournoi ne sera examiné que s'il n'est pas prévu au règlement.
- Les inscriptions seront adressées à : [DIJON TENNIS DE TABLE - Centre Sportif la Source - Boulevard Gaston Bachelard - 21000 Dijon.](#)
- Le club dispose d'un site <http://dijontt.fr/> sur lequel toutes les infos concernant le tournoi seront régulièrement tenues à jour.

LE PETIT DEJEUNER SERA OFFERT PAR L'ORGANISATION

L'espace restauration assurera des plats chauds durant toute la compétition

**Le club et l'ensemble des organisateurs souhaitent
à tous les participants une bonne compétition**

Parties gagnées	Points	BONUS TOURS 8 ET 9
5	10	2
4	8	2
3	7	2
2	4	
1	3	
0	1	
Forfait	-15	

Maximum du handicap = 18 points.

Pour les doubles : faire la moyenne des classements des 2 joueurs arrondie au classement supérieur (maximum 18 points).

équivalence classements / points pour les joueuses et joueurs numérotés au-delà de 2000 points

2000 à 2150	2151 à 2300	2301 à 2500	2501 à 2800	2801 à 3....
-------------	-------------	-------------	-------------	--------------

CLASSEMENTS

	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
5	0	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11	12	12	13	13	14	15	16	17	18
6	-3	0	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11	12	12	13	13	14	15	16	17
7	-4	-3	0	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11	12	12	13	14	14	15	16
8	-5	-4	-3	0	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11	12	12	13	14	15	16
9	-6	-5	-4	-3	0	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11	12	13	14	15	16
10	-7	-6	-5	-4	-3	0	3	4	5	6	7	8	9	10	11	11	12	13	14	15
11	-8	-7	-6	-5	-4	-3	0	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	12	13	15
12	-9	-8	-7	-6	-5	-4	-3	0	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
13	-10	-9	-8	-7	-6	-5	-4	-3	0	3	4	5	6	7	8	9	11	12	12	14
14	-11	-10	-9	-8	-7	-6	-5	-4	-3	0	3	4	5	6	7	8	10	11	12	13
15	-11	-11	-10	-9	-8	-7	-6	-5	-4	-3	0	3	4	5	6	7	9	10	11	12
16	-12	-11	-11	-10	-9	-8	-7	-6	-5	-4	-3	0	3	4	5	6	8	9	10	11
17	-12	-12	-11	-11	-10	-9	-8	-7	-6	-5	-4	-3	0	3	4	5	7	8	9	10
18	-13	-12	-12	-11	-11	-10	-9	-8	-7	-6	-5	-4	-3	0	3	4	6	7	8	9
19	-13	-13	-12	-12	-11	-11	-10	-9	-8	-7	-6	-5	-4	-3	0	3	5	6	7	8
20	-14	-13	-13	-12	-12	-11	-11	-10	-9	-8	-7	-6	-5	-4	-3	0	3	5	6	7
21	-15	-14	-14	-13	-13	-12	-12	-11	-11	-10	-9	-8	-7	-6	-5	-3	0	3	5	6
22	-16	-15	-14	-14	-14	-13	-12	-12	-12	-11	-10	-9	-8	-7	-6	-5	-3	0	3	5
23	-17	-16	-15	-15	-15	-14	-13	-13	-12	-12	-11	-10	-9	-8	-7	-6	-5	-3	0	3
24	-18	-17	-16	-16	-16	-15	-15	-14	-14	-13	-12	-11	-10	-9	-8	-7	-6	-5	-3	0

équivalence classements / points pour les joueuses et joueurs numérotés au-delà de 2000 points

heure de début heure de fin

Tour N° 1	11H00	13H00
Tour N° 2	13H00	15H00
Tour N° 3	15H00	17H00
Tour N° 4	17H00	19H00
Tour N° 5	19H00	21H00
Tour N° 6	21H00	23H00
Tour N° 7	23H00	01H00
Tour N° 8	01H00	03H00
Tour N° 9	03H00	05H00
Tour N° 10	05H30	07H30
équipes 1 à 8	05H45	07H45
Tour N° 11	07H30	09H30
équipes 5 à 8	07H45	09H45
équipes 1 à 4	08H00	10H00
Tour N° 12	09H30	11H30
équipes 5 à 8	09H45	11H45
équipes 1 à 4	10H00	12H00

FICHE D'INSCRIPTION AUX 24 H DE DIJON TT - 29 et 30 avril 2017 (écrire lisiblement)

EQUIPE N° 1 MAIL DU CONTACT :

NOM DE L'EQUIPE :

N° et NOM CLUB	NOM	PRENOM	AGE *	SEXE	Classement	POINTS au 01/01/17	N° LICENCE	TELEPHONE	PRIX
			Ans	H / F					75€
			Ans	H / F					
			Ans	H / F					

EQUIPE N° 2 MAIL DU CONTACT :

NOM DE L'EQUIPE :

N° et NOM CLUB	NOM	PRENOM	AGE *	SEXE	Classement	POINTS Au 01/01/17	N° LICENCE	TELEPHONE	PRIX
			Ans	H / F					75€
			Ans	H / F					
			Ans	H / F					

EQUIPE N° 3 MAIL DU CONTACT :

NOM DE L'EQUIPE :

N° et NOM CLUB	NOM	PRENOM	AGE *	SEXE	Classement	POINTS au 01/01/17	N° LICENCE	TELEPHONE	PRIX
			Ans	H / F					75€
			Ans	H / F					
			Ans	H / F					

***Pour les J3 inscrire la date de naissance**

***Pour les mineurs fournir une autorisation parentale**

Menus 8 € (détails sur feuille suivante) x = €

Montant total à régler (inscriptions + menus) = €

LA FICHE D'INSCRIPTION ET LE CHEQUE SONT A ENVOYER AVANT LE **28 avril 2017 - 18 H (DERNIER DELAI)** A L'ADRESSE SUIVANTE :

Dijon Tennis de Table, Centre Sportif La Source, Boulevard Gaston Bachelard, 21000 DIJON.

Chèque à l'ordre de : **DIJON TENNIS DE TABLE.**

Pour tous renseignements complémentaires : Tél. : 06 76 19 39 56 ou email : dijontennisdetable@hotmail.com.

Date :

Signature du responsable :

COMMANDE DES REPAS

Nom de l'équipe :

Nom du responsable :

Tél :

Mail :

Le prix de la formule repas est de **8 €** par personne.

Il comprend : **2 plats chauds, 2 boissons non alcoolisées, 1 dessert et 1 café.**

Le montant total est à régler sur la fiche d'inscription.

Nombre de joueurs :

Nombre de formules commandées :

Total à régler : €

Joueur 1

Paninis

Lasagnes

Pâtes

bolognaises

1/2 pizza

Croque-monsieur
x 2

Crêpes

Part de gâteau

Joueur 2

Paninis

Lasagnes

Pâtes

bolognaises

1/2 pizza

Croque-monsieur
x 2

Crêpes

Part de gâteau

Joueur 3

Paninis

Lasagnes

Pâtes

bolognaises

1/2 pizza

Croque-monsieur
x 2

Crêpes

Part de gâteau

Prix des consommations :

Paninis : 3.00 €

Lasagnes : 3.00 €

Pâtes bolognaises : 3.00 €

1/4 de pizza : 1.50 €

Croque-monsieur : 1.50 €

Crêpes : 1.50 €

Part de gâteau : 1.50 €

Boisson non
alcoolisée au verre : 1.00 €